

# VILLE DE MUTZIG

Tél. 03 90 40 97 22    [etat-civil@villedemutzig.fr](mailto:etat-civil@villedemutzig.fr)

**DEMANDE D'AUTORISATION DE SCOLARISATION A MUTZIG**  
**Toute Petite Section – uniquement cursus monolingue-**  
(à compléter et déposer en mairie)

*Nous soussignons (responsables légaux) :*

NOM et PRENOM du Père

NOM et PRENOM de la Mère

ADRESSE

TEL du père

TEL de la mère

Courriel du père

Courriel du père

**Sollicite l'autorisation de scolariser**    **mon fils**        **ma fille**   

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRENOM :** \_\_\_\_\_

**DATE ET LIEU DE NAISSANCE :** \_\_\_\_\_

**A L'ECOLE MATERNELLE HOFFEN en Toute Petite Section**

**A partir du :**    /    / 2023

**COMMENTAIRE :** .....

## MERCI DE JOINDRE A CETTE DEMANDE

- Une copie du livret de famille, carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un document attestant que l'enfant a reçu les 11 vaccinations obligatoires pour son âge (*diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, infections invasives à Haemophilus influenzae de type, hépatite B, infections invasives à pneumocoque, méningocoque de sérogroupe C, rougeole, oreillons et rubéole*). Ce peut être les copies du carnet de santé ou une attestation du médecin.

Date    /    / 2023

Signature

## AVIS DE MONSIEUR LE MAIRE DE MUTZIG

AVIS FAVORABLE



AVIS DEFAVORABLE



Mutzig, le

Le Maire ou l'Adjointe Déléguée

# VILLE DE MUTZIG

Tél. 03 90 40 97 22 [etat-civil@villedemutzig.fr](mailto:etat-civil@villedemutzig.fr)

## FORMULAIRE D'AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

(à compléter et déposer en mairie)

La municipalité transmet certaines informations importantes aux familles tout au long de l'année. Les enseignants inséraient les supports de communication papier (flyers) dans le cahier de liaison ou dans le sac des 635 enfants inscrits en classes de maternelle et d'élémentaire.

A partir de la rentrée de septembre 2023, la Ville s'inscrit dans une démarche écologique en dématérialisant ces communications : le mailing évitera la consommation de papier et d'encre d'impression tout en assurant une transmission plus rapide et directe aux parents.

Je ne souhaite pas autoriser la municipalité à m'envoyer les informations communales par mail.

**J'ai bien compris que je ne les aurai pas par flyer ou par l'école.**

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

autorise la municipalité à m'envoyer les informations

communales par mail.

Dans le cadre de la réglementation générale sur la protection des données personnelles, également dénommée RGPD, la commune est appelée à demander l'autorisation d'utilisation de votre adresse mail pour la communication des informations communales concernant :

- Les modalités d'inscription au service d'accueil périscolaire
- Les informations sur les festivités municipales : marché de Pâques, fête d'Halloween, marché de Noël...
- Plus généralement les informations sur les activités et animations municipales à destination des enfants et des familles

NOM et prénom du parent/responsable légal

Adresse mail

@

NOM et prénom du parent/responsable légal

Adresse mail

@

Les données sont conservées durant une année scolaire et seront supprimées dans un délai de deux mois après la fin de cette dernière.

Vous pouvez exercer votre droit au retrait de votre consentement et demander la suppression de vos données au courant de l'année scolaire en envoyant un mail à [communication@villedemutzig.fr](mailto:communication@villedemutzig.fr)

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Signatures